

Avis de constitution

SOCIETE « AFRICASH EXPRESS »

Siège Abidjan – Cocody – Angré 8ème Tranche, non loin de la Boulangerie française, Lot 690, Ilot 44

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICASH EXPRESS »

Objet :

- Toutes activités liées au transfert et à la réception d'argent national et international,
- L'exploitation d'un bureau de change,
- Les services de transfert et d'échanges de crypto-monnaies,
- La vente et la distribution de cartes prépayées et de moyens de paiement électroniques,
- La gestion d'actifs numériques et de portefeuilles électroniques,
- La distribution de produits et services financiers dématérialisés,
- L'assistance dans le paiement de services, abonnements, scolarités, factures et autres charges à distance,
- Toutes activités connexe ou complémentaire liée à la finance, à la monnaie, à la fintech, au consulting ou à la formation financière,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody – Angré 8ème Tranche, non loin de la Boulangerie française, Lot 690, Ilot 44

Dirigeant(s) M HIMADOU SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03581 du 11/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47346/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

